

Communiqué

Lausanne place la participation au cœur de son action

Lausanne présente sa stratégie municipale 2023-2026 en faveur de la participation. D'ici à 2026, la Municipalité vise une mobilisation plus innovante, inclusive et efficiente par la promotion et l'ancrage de la participation à l'interne de l'administration et à l'externe en encourageant la population à participer et en l'accompagnant pour ce faire. Enjeux climatiques et de durabilité seront notamment au centre des thèmes portés par la stratégie participation. De plus, forte de son expérience en la matière depuis plusieurs années, la Ville de Lausanne se réjouit de pouvoir prendre part activement aux réseaux de la participation et aux partages de connaissances.

A l'écoute des préoccupations et envies de la population, les démarches participatives favorisent l'intelligence collective et l'innovation pour le bien-être commun et renforcent la capacité de chacune et chacun d'agir sur son cadre de vie. Elles visent en effet à aboutir à des décisions partagées et/ou des actions communes grâce à l'intégration des personnes concernées par un sujet donné. Ainsi, la participation renforce et complète la démocratie directe en mobilisant l'expertise de la population dans son ensemble, quelque soient son âge ou sa nationalité.

Avec sa trentaine de démarches participatives menées chaque année, la Ville de Lausanne tire un bilan positif de l'action communale en la matière. Pour ancrer cette politique publique, elle propose une stratégie sur quatre ans, dans le but d'accompagner la transition écologique et climatique par une mobilisation plus innovante, inclusive et efficiente. Cette stratégie s'articule en cinq axes forts :

1. **professionnaliser la participation**, pour renforcer l'efficacité des démarches et leur qualité ;
2. **déployer des projets participatifs innovants**, notamment dans le domaine de la transition avec le climat et la durabilité comme ancrage ;
3. **mobiliser largement les publics et quartiers** en développant des méthodologies inclusives et ludiques en faveur d'une participation représentative ;
4. **ancrer et développer l'eParticipation** afin d'augmenter la visibilité des démarches en cours et la facilité d'y participer via la plateforme Lausanne participe ;
5. **participer activement aux réseaux de la participation**, pour partager les connaissances et y contribuer de manière concrète.

A noter que les enjeux climatiques et de durabilité seront au centre des thèmes portés par la stratégie participation qui souhaite ainsi soutenir de manière significative la montée en puissance des actions concrètes en la matière.

Pour mener à bien la réalisation des axes forts, la Municipalité propose de créer un nouveau poste de chef-fe de projets participation et sollicite l'octroi d'un crédit spécial de fonctionnement de CHF 760'000.- réparti sur 4 ans et prélevé sur le Fonds communal pour le développement durable.

« Avec l'ensemble de ces mesures, la Municipalité souhaite d'avantage ancrer la participation dans l'action communale et prendre part à l'élan collectif national et international en la matière », souligne Natacha Litzistorf, conseillère municipale. A cet égard, la Ville de Lausanne rejoint la faitière nationale de participation et, à ce titre, la conseillère municipale participera à la table ronde "Y a-t-il une éthique de la participation ?" du 15.3.2023, [lien vers l'événement](#).

Informations sur www.lausanne.ch/participation et la plateforme <https://participer.lausanne.ch/>

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Natacha Litzistorf, conseillère municipale, Direction logement, environnement et architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**

Lausanne, le 2 mars 2023